

MARCHE PUBLIC
DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**LOCATION LONGUE DUREE
AVEC ENTRETIEN
DE VEHICULES NEUFS**

**(CCTP) – CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

Marché Public n° 2026-110-002

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET	3
ARTICLE 2 – PRESTATIONS	3
2.1- – Modalités de mise à disposition/reprise des véhicules	3
2.2 – Prestations d’entretien/maintenance incluses.....	3
2.2.1. – Prestations de maintenance à la charge du candidat	4
2.2.2 – Détermination des dates et délais d’intervention au titre de la maintenance	4
2.3 – Prestations de dépannage incluses	4
2.4 – Prestations de remplacement d’un véhicule	5
2.5 – Obligations complémentaires du titulaire	5
2.5.1 – Obligation de mise en garde.....	5
2.5.2 – Obligation de renseignement	5
2.5.3 – Obligation de conseil	5
ARTICLE 3 – NOMENCLATURE TECHNIQUE	6
3.1- A/ Caractéristiques :	6
3.2 - A/ Caractéristiques indispensables	7
ARTICLE 4 – NOMENCLATURE TECHNIQUE	8
4.1- A/ Caractéristiques :	8
4.2 - A/ Caractéristiques indispensables	9
ARTICLE 5 – NOMENCLATURE TECHNIQUE	10
5.1- A/ Caractéristiques :	10
5.2 - A/ Caractéristiques indispensables	11
ARTICLE 6 – REPARATION/REMISE EN ETAT DU VEHICULE N’ENTRANT PAS DANS LA GARANTIE CONSTRUCTEUR.....	11

ARTICLE 1 – OBJET

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières a pour objet de définir les caractéristiques techniques de 3 véhicules en LLD de 36 mois avec contrat d'entretien-maintenance.

Le candidat devra avoir pris connaissance dans son intégralité des différentes pièces contractuelles du marchés, telles que le Règlement de la consultation, le Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Le présent marché est décomposé en 3 lots

Lot n°1 : LLD 36 mois et 90 000 km pour 1 véhicule neuf de tourisme de type « break » de segment C compact hybride rechargeable. Livraison du véhicule au 31 août 2026 au plus tard.

Lot n°2 : LLD 36 mois et 90 000 km pour 1 véhicule neuf de tourisme de type « berline » de segment C compact hybride rechargeable. Livraison du véhicule au 15 décembre 2026 au plus tard.

Lot n°3 : LLD 36 mois et 120 000 km pour 1 véhicule neuf de tourisme de type « SUV » de segment compact électrique. Livraison du véhicule au 31 août 2026 au plus tard.

ARTICLE 2 – PRESTATIONS

La CCI de Vaucluse, dans une démarche éco responsable, tient particulièrement à limiter les consommations et émissions en CO² de ses véhicules.

Ainsi les candidats devront veiller dans leurs propositions, dans la mesure du possible, à intégrer les équipements et motorisations réduisant la pollution des véhicules (coupure automatique du moteur aux arrêts, filtre à particules, motorisations écologiquement performantes...).

La prestation assurance n'est pas incluse dans la prestation.

Il est demandé une garantie perte financière en cas de destruction totale d'un véhicule (déclaré économiquement irréparable à dire d'expert) ou de vol d'un véhicule.

En ce qui concerne les frais d'éventuelle restitution anticipée ils seront fixés selon les articles 9 et 10 des Conditions générales de Vente du S N L V L D.

2.1- – Modalités de mise à disposition/reprise des véhicules

La durée du marché est fixée à **3 ans (36 mois)** à compter de la date de livraison des véhicules, comme indiqué ci-dessous. Ce délai maximal de livraison est ferme et définitif, il ne peut être modifié par le candidat.

Les véhicules seront livrés prêts à fonctionner avec 20 litres de carburant (lot 1 et lot 2) et avec une autonomie de 200 Km en électricité (Lot 3).

Le véhicule du lot 3 doit être livré avec un câble individualisé : T2S adapté aux caractéristiques du véhicule et permettant le rechargement optimal sur des bornes de recharge.

Tous les frais de mise en service, immatriculation, carte grise, sont inclus dans le montant forfaitaire mensuel dû au titre de la location (lot 1), (lot 2) et (lot 3).

Les éléments de sécurité obligatoires tel que : 1 boîte d'ampoules correspondant au véhicule, 1 gilet individuel de signalisation, 1 triangle de signalisation. Ainsi que la documentation complète incluant les caractéristiques techniques seront fournis à la livraison des véhicules.

La livraison des véhicules ainsi que la reprise des véhicules en fin de contrat sont aux frais exclusifs du prestataire.

Les livraisons auront lieu :

Siège de la CCI, Cours Jean Jaurès à Avignon et Campus de la CCI Allée des fenaisons à Avignon, selon les indications fournies par l'acheteur.

2.2 – Prestations d'entretien/maintenance incluses

Les prestations d'entretien / maintenance sont incluses dans le montant forfaitaire mensuel dû au titre de la location.

2.2.1. – Prestations de maintenance à la charge du candidat

Les véhicules sont garantis pièces et main d'œuvre pendant **toute la durée de la location**.

Le titulaire a en charge la maintenance préventive et curative (hors accident) des véhicules loués dans les conditions définies ci-après :

Concernant la maintenance préventive, le titulaire s'engage à suivre les prescriptions du carnet d'entretien du constructeur en matière de contrôle périodique et de remplacement des différentes pièces d'usure des véhicules (pièces mécaniques, électriques, électroniques, etc.).

Concernant la maintenance curative, le titulaire prendra intégralement à sa charge la réparation et le remplacement des pièces défectueuses (pièces mécaniques, électriques, électroniques, etc.) pendant toute la durée de la location. Cette maintenance curative ne couvre pas les réparations consécutives à un accident.

L'ensemble des éléments nécessaires (pièces, main d'œuvre, etc.) à la réalisation des prestations de maintenance préventive et curative est inclus dans les prix mentionnés par le candidat dans son offre telle que renseignée dans le Cadre de réponse.

La liste des **exclusions éventuelles** sont précisées par le candidat dans son offre.

2.2.2 – Détermination des dates et délais d'intervention au titre de la maintenance

- Planning d'intervention en maintenance préventive et déroulement :

Le planning prévisionnel pour l'entretien et la révision du véhicule est précisé dans le mémoire technique du candidat. Le candidat s'engage à prendre en charge et ramener le véhicule sur leur lieu de stationnement habituel :

- CCI de Vaucluse, 46 cours Jean Jaurès à Avignon et Campus de la CCI allée des Fenaisons à Avignon.

Cette prise en charge est effectuée gracieusement sans frais pour la CCI. Cette clause est ferme et définitive.

Ce planning peut, le cas échéant, être modifié pour tenir compte de l'activité des services de l'organisme. Dans tous les cas, le prestataire rentre en contact avec les services généraux de la société, pour organiser la maintenance préventive.

- Délai d'intervention en maintenance curative :

En cas de défaillance dans le fonctionnement des véhicules, le titulaire s'engage à proposer une intervention dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la demande de la société et à privilégier la réparation dans la journée lorsque cela est techniquement possible.

- Lieu de réalisation des prestations de maintenance :

La maintenance des véhicules loués est réalisée dans le réseau de distribution du candidat ou auprès de garagistes agréés par ses soins. Dans tous les cas, le garage doit se trouver dans un rayon de 50 Km maximum autour du lieu de stationnement habituel des véhicules.

Le candidat indiquera dans son Acte d'engagement les lieux possibles de réalisation d'entretien-maintenance.

2.3 – Prestations de dépannage incluses

La prestation inclus un service d'appel 24/24 en cas de panne. Le titulaire conseille les conducteurs en difficulté et leur indique le délai d'intervention du dépanneur qui, dans tous les cas, ne peut excéder 2 heures à compter de la réception de cet appel.

Dans l'éventualité où la réparation des véhicules sur les lieux de l'accident ou de la panne s'avérerait impossible, celui-ci sera remorqué jusqu'à l'un des garages du réseau du prestataire.

Le prestataire communiquera à la société, par courriel, dans un délai de 24 heures maximum suivant le dépannage :

- les références du véhicule dépanné (type et numéro d'immatriculation),
- l'origine de la panne, le cas échéant,
- les interventions effectuées sur le véhicule dépanné,
- les coordonnées du garage dans lequel le véhicule a été dépanné.

La liste des garanties couvertes par le marché ainsi que les éventuelles exclusions sont précisées par le candidat dans son offre.

2.4 – Prestations de remplacement d'un véhicule

Le candidat s'engage à mettre à disposition de l'organisme, sans frais supplémentaires, un véhicule de remplacement équivalent voire de gamme supérieure, pour toute immobilisation du véhicule loué suite à une intervention d'entretien ou de panne.

Cette clause est ferme et définitive sans possibilité pour le candidat de la modifier ou d'y déroger.

2.5 – Obligations complémentaires du titulaire

2.5.1 – Obligation de mise en garde

Le titulaire doit communiquer, pendant toute la durée du marché, toute information dans son domaine de compétence portant notamment sur l'état des véhicules et la maintenance des véhicules.

2.5.2 – Obligation de renseignement

Le titulaire devra communiquer, sur simple demande de la CCI de Vaucluse, les moyens d'obtenir des informations relatives à l'évolution des caractéristiques et spécificités de son activité et offre de services.

2.5.3 – Obligation de conseil

Le titulaire devra conseiller la société dans ses choix et notamment :

- l'informer de toute amélioration possible ou nécessaire,
- lui signaler toute orientation nuisible ou défectueuse, tout choix stratégique présentant des risques anormaux présents ou futurs au vu des informations fournies au titre de son obligation de mise en garde,
- signaler à la société tous les éléments qui lui paraîtraient de nature à compromettre la bonne exécution du présent marché.

ARTICLE 3 – NOMENCLATURE TECHNIQUE

Livraison 31 août 2026 au plus tard.

Lot n°1 : LLD 36 mois et 90 000 km pour 1 véhicule neuf de type break de segment C compact hybride rechargeable.

3.1- A/ Caractéristiques :

Le véhicule et les prestations s'y afférant seront notés sur les caractéristiques suivantes.

Caractéristiques	Millésime	2026
	Etat	Neuf
	Catégorie	Véhicule de tourisme
	Type	Break
	Segment	C compact
	Nombre de portes	Cinq avec hayon
	Couleur	Gris
	Nombre de places mini	Cinq
	Puissance administrative maxi	10 CV
	Puissance cumulée mini en ch. DIN et KWH	180 CV/132 KWH
	Motorisation	Hybride essence/électricité
Environnement	Emission maximum CO2 (g/km) en cycle mixte WLTP	60 g/km WLTP
	Consommation max parcours mixte En l/100 km WLTP	3 l/100km WLTP
	Carrosserie	Break
Confort	Boite de vitesses	automatique
	Entrée et démarrage sans clef	Inclus
	Hayon arrière motorisé	Inclus
	Climatisation	automatique
	Sièges avant chauffants	Inclus
	Volume minimum du coffre en configuration 5 places assises sous tablette	450 l
Sécurité	Régulateur – limiteur de vitesse adaptatif	Inclus
	Assistance au stationnement avant et arrière (radar de recul et/ou caméra)	Inclus
	Dépannage et assistance	Inclus
	Système de freinage automatique d'urgence	Inclus
	Alerte active de franchissement de lignes	Inclus
	Alerte de détection inattention du conducteur	Inclus
	Reconnaissance de panneaux de signalisation	Inclus
	Surveillance d'angles morts	Inclus
Connectivité	Système de navigation et d'info connectés	Inclus
	Connexion téléphonique Bluetooth	Inclus
	Auto radio RDS connecté	Inclus

3.2 - Entretien et maintenance sous garantie et/ou hors-garantie constructeur

3.2 - A/ Caractéristiques indispensables

Les prestations devront impérativement satisfaire aux caractéristiques suivantes dites « clauses minimales ».

Durée du contrat d'entretien-maintenance égale à la durée de location.	Oui
Renouvellement des fluides (liquide de frein, liquide lave-glace, gonflage des pneus y compris roue de secours, etc.)	Inclus
Remplacement des pièces d'usure hors pneus (y compris balais d'essuie-glace)	Oui
Révisions périodiques conformes aux préconisations du constructeur	Oui
Petites réparations mécaniques garantissant l'utilisation normale du véhicule, notamment sa sécurité d'utilisation (amortisseurs, disques de freins, etc. ...)	Inclus
Prêt d'un véhicule équivalent pour toute intervention d'entretien immobilisant le véhicule plus d'une journée	Oui
Immobilisation maximale du véhicule pour opérations de Renouvellement des fluides - Remplacement des pièces d'usure - Révisions périodiques	Une journée

ARTICLE 4 – NOMENCLATURE TECHNIQUE

Livraison 15 décembre 2026 au plus tard.

Lot n°2 : LLD 36 mois et 90 000 km pour 1 véhicule neuf de type berline de segment C compact hybride rechargeable.

4.1- A/ Caractéristiques :

Le véhicule et les prestations s'y afférant seront notés sur les caractéristiques suivantes.

Caractéristiques	Millésime	2026
	Etat	Neuf
	Catégorie	Véhicule de tourisme
	Type	Berline
	Segment	Compact C
	Nombre de portes	Cinq avec hayon
	Couleur	Gris
	Nombre de places mini	Cinq
	Puissance administrative maxi	10 CV
	Puissance cumulée mini en ch. DIN et KWH	180 CV/132 KWH
	Motorisation	Hybride essence/électricité
Environnement	Emission maximum CO2 (g/km) en cycle mixte WLTP	60 g/km WLTP
	Consommation max parcours mixte En l/100 km WLTP	3 l /100km WLTP
	Carrosserie	Berline
Confort	Boîte de vitesses	automatique
	Entrée et démarrage sans clef	Inclus
	Hayon arrière motorisé	Inclus
	Climatisation	automatique
	Sièges avant chauffants	Inclus
	Volume minimum du coffre en configuration 5 places assises sous tablette	300 l
Sécurité	Régulateur – limiteur de vitesse adaptatif	Inclus
	Assistance au stationnement avant et arrière (radar de recul et/ou caméra)	Inclus
	Dépannage et assistance	Inclus
	Système de freinage automatique d'urgence	Inclus
	Alerte active de franchissement de lignes	Inclus
	Alerte de détection inattention du conducteur	Inclus
	Reconnaissance de panneaux de signalisation	Inclus
	Surveillance d'angles morts	Inclus
Connectivité	Système de navigation et d'info connectés	Inclus
	Connexion téléphonique Bluetooth	Inclus
	Auto radio RDS connecté	Inclus

4.2 - Entretien et maintenance sous garantie et/ou hors-garantie constructeur

4.2 - A/ Caractéristiques indispensables

Les prestations devront impérativement satisfaire aux caractéristiques suivantes dites « clauses minimales ».

Durée du contrat d'entretien-maintenance égale à la durée de location.	Oui
Renouvellement des fluides (liquide de frein, liquide lave-glace, gonflage des pneus y compris roue de secours, etc.)	Inclus
Remplacement des pièces d'usure hors pneus (y compris balais d'essuie-glace)	Oui
Révisions périodiques conformes aux préconisations du constructeur	Oui
Petites réparations mécaniques garantissant l'utilisation normale du véhicule, notamment sa sécurité d'utilisation (amortisseurs, disques de freins, etc. ...)	Inclus
Prêt d'un véhicule équivalent pour toute intervention d'entretien immobilisant le véhicule plus d'une journée	Oui
Immobilisation maximale du véhicule pour opérations de Renouvellement des fluides - Remplacement des pièces d'usure - Révisions périodiques	Une journée

ARTICLE 5 – NOMENCLATURE TECHNIQUE

Livraison 31 août 2026 au plus tard.

Lot n° 3 : LLD 36 mois et 120 000 km pour 1 véhicule neuf de type SUV de segment compact électrique.

5.1- A/ Caractéristiques :

Le véhicule et les prestations s'y afférant seront notés sur les caractéristiques suivantes.

Caractéristiques	Millésime	2026
	Etat	Neuf
	Catégorie	Véhicule de tourisme
	Type	S U V
	Nombre de portes	Cinq avec hayon
	Couleur	Gris
	Nombre de places mini	Cinq
	Puissance administrative maxi	8 CV
	Moteur électrique puissance mini en ch. DIN et KWH	210 CV/154KWH
	Motorisation	Electricité
Environnement	Autonomie minimum électrique en cycle mixte WLTP en km	650
	Consommation max parcours mixte En KWH/100 km WLTP	20 KWH / 100 KM
	Carrosserie	S U V
Confort	Boite de vitesses	automatique
	Entrée et démarrage sans clef	Inclus
	Hayon arrière motorisé	Inclus
	Climatisation	automatique
	Sièges avant chauffants	Inclus
	Volume minimum du coffre en configuration 5 places assises sous tablette	500 l
Sécurité	Régulateur – limiteur de vitesse adaptatif	Inclus
	Assistance au stationnement avant et arrière (radar de recul et/ou caméra)	Inclus
	Dépannage et assistance	Inclus
	Système de freinage automatique d'urgence	Inclus
	Alerte active de franchissement de lignes	Inclus
	Alerte de détection inattention du conducteur	Inclus
	Reconnaissance de panneaux de signalisation	Inclus
	Surveillance d'angles morts	Inclus
Connectivité	Système de navigation et d'info connectés	Inclus
	Connexion téléphonique Bluetooth	Inclus
	Auto radio RDS connecté	Inclus

5.2 - Entretien et maintenance sous garantie et/ou hors-garantie constructeur

5.2 - A/ Caractéristiques indispensables

Les prestations devront impérativement satisfaire aux caractéristiques suivantes dites « clauses minimales ».

Durée du contrat d'entretien-maintenance égale à la durée de location.	Oui
Renouvellement des fluides (liquide de frein, liquide lave-glace, gonflage des pneus y compris roue de secours, etc.)	Inclus
Remplacement des pièces d'usure hors pneus (y compris balais d'essuie-glace)	Oui
Révisions périodiques conformes aux préconisations du constructeur	Oui
Petites réparations mécaniques garantissant l'utilisation normale du véhicule, notamment sa sécurité d'utilisation (amortisseurs, disques de freins, etc. ...)	Inclus
Prêt d'un véhicule équivalent pour toute intervention d'entretien immobilisant le véhicule plus d'une journée	Oui
Immobilisation maximale du véhicule pour opérations de Renouvellement des fluides - Remplacement des pièces d'usure - Révisions périodiques	Une journée

ARTICLE 6 – REPARATION/REMISE EN ETAT DU VEHICULE N'ENTRANT PAS DANS LA GARANTIE CONSTRUCTEUR

La CCI pourra faire réaliser des devis contradictoires et les réparations qui en découlent par le garage de son choix sans que cela ne remette en cause la garantie constructeur.